

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Nouvelles publications Série «Informatique» SIA

La SIA a le plaisir de présenter la nouvelle édition 1988/1989 de sa série «Informatique dans le domaine de la construction» avec les publications ci-dessous, en deux langues (allemand et français) et remises à jour annuellement.

D 503 Catalogue du logiciel

Le catalogue du logiciel de la SIA a pour but d'informer le plus complètement possible tous les architectes et ingénieurs responsables d'études sur les logiciels actuellement disponibles en Suisse dans le domaine de la construction. Il contient cette année des informations sur 300 programmes de 90 fournisseurs. Pour faciliter la vue d'ensemble, les programmes ont été répartis dans les onze domaines d'utilisation suivants :

- Bases
- Trafic et techniques de transports
- Topographie, aménagement du territoire
- Hydraulique et hydrologie
- Mécanique des sols et des roches
- Statique et dynamique des constructions
- Techniques d'installations et physique du bâtiment
- Gestion des projets
- Organisation du bureau
- Organisation de l'entreprise
- Conception assistée par ordinateur

Les données suivantes figurent dans la description du programme : nom (abréviation) ; brève description ; domaine d'utilisation ; description du programme ; langue input-output ; auteur ; nombre d'installations dans le monde et en Suisse ; genre de l'offre ; adresse du fournisseur ; configuration minimale ; coût annuel ; documentation, cours.

Le volume est complété par deux listes des programmes (indiquant le nom et une brève description du programme ainsi que le fournisseur) classés par domaines d'utilisation et une fois par fournisseurs.

7^e édition 1988 ; parution annuelle.

Format A4, 182 pages, broché.

Prix : Fr. 120.— (membres SIA : Fr. 72.—).

En vente par abonnement avec 15% de rabais.

D 504 Catalogue des systèmes CAO

Le domaine de la CAO (conception assistée par ordinateur) a pris une telle ampleur que la SIA entretient une banque de données spécialisée. Elle contient tous les systèmes CAO pour le bâtiment qui sont disponibles en Suisse et elle donne pour chaque système une description sous la forme d'un test neutre. Le contenu de cette banque de données est publié chaque année. Il ne s'agit pas de programmes individualisés tels qu'ils sont décrits dans le Catalogue du logiciel, mais de systèmes complets comprenant l'équipement et le logiciel. Les systèmes sont décrits entière-

ment par le fournisseur et testés par le spécialiste de la SIA.

Le but déclaré de la publication est de donner une vue d'ensemble à l'utilisateur expérimenté.

Après une introduction, les 47 systèmes sont décrits exactement, selon les critères suivants :

- sont indiqués pour le système : producteur, fournisseur pour la Suisse, conception, nombre d'installations dans le monde et en Suisse, coûts ;
- sont indiqués pour le logiciel : domaine d'emploi bâtiment, interfaces banques de données, langues de programmation, mode du dialogue, documentation, plans de développement ;
- sont indiqués pour le matériel : ordinateurs et unités de périphérie, techniques de travail, données, opérations.

4^e édition 1988 ; parution annuelle.

Format A4, 156 pages, broché.

Prix : Fr. 160.— (membres SIA : Fr. 96.—).

Collection des normes SIA : nouvelles parutions

180 Isolation thermique des bâtiments – norme

Révision, remplace la recommandation 180, édition de 1970.

Prix : Fr. 36.— (membres SIA : Fr. 21.60).

180/1 Justification de la valeur moyenne k de l'enveloppe des bâtiments – recommandation

Révision partielle, remplace la recommandation 180/1 «Protection thermique des bâtiments en hiver», édition de 1980.

Prix : Fr. 30.— (membres SIA : Fr. 18.—).

241 Travaux de menuiserie – norme

Remplace la norme 126, édition de 1959.

Prix : Fr. 32.— (membres SIA : Fr. 19.20).

254 Revêtements de sol en bois – norme

Remplace la norme 128, édition de 1955.

Prix : Fr. 28.— (membres SIA : Fr. 16.80).

V 274 Etanchéité des joints dans la construction – recommandation

Nouveau ; en consultation prolongée.

Prix : Fr. 30.— (membres SIA : Fr. 18.—).

279 Isolants thermiques, essai des matériaux – norme

Révision partielle, remplace l'édition de 1980.

Prix : Fr. 52.— (membres SIA : Fr. 31.20).

370/12 Escaliers mécaniques et trottoirs roulants – norme

Remplace des parties de la norme 106, édition de 1960.

Prix : Fr. 10.— (membres SIA : Fr. 6.—).

Le coin de la rédaction

Point final

S'il est un phénomène dont la constance se manifeste au mépris de toutes les fluctuations de la conjoncture, de la mode ou des pressions psychologiques, c'est bien la prolifération de l'automobile. Comme nombre d'évolutions comparables par leur taux de croissance, celle-ci annihile ses propres motivations. Où est donc la mobilité, lorsqu'on passe chaque jour un temps plus long dans les embarras de circulation avant d'arriver à son lieu de travail ? Qu'en est-il de l'indépendance, dans les bouchons qui ne font que croître et embellir au retour du week-end ? Si l'on accepte encore bon gré mal gré ces entraves, tout comme on s'ingénie à trouver chaque jour une place de parc qui ne soit pas trop loin du bureau ou de l'usine, on feint d'ignorer que ces tribulations ne vont pas sans leur cortège de morts, d'invalides et de grands blessés.

Acceptons le caractère inéluctable de l'attachement à un moyen de transport qui, depuis longtemps, ne tient plus les promesses de ses vendeurs : convenons que l'influence de la motorisation sur tout notre mode de vie, notamment le logement, est irréversible et que ni la dégradation de la circulation, ni ses conséquences humaines et sociales, ni la part que la voiture prend aux atteintes à l'environnement, ni le caractère dérisoire de son rendement énergétique ne suffiront à diminuer le nombre de voitures encombrant nos routes. Remarquons en passant que c'est une illusion de croire que les transports publics pourraient prendre la relève du transport privé, quels que soient les moyens qu'on leur consacre.

Il paraît donc raisonnable de concentrer les efforts sur deux points : freiner l'accroissement de la circulation privée, d'une part, et en réduire les inconvénients de tous ordres, d'autre part. Comme dans le domaine de l'énergie, il faut savoir se contenter des moyens que nous donne notre forme de régime politique pour en optimiser l'efficacité. Les interdictions massives, la dissuasion brutale ou les taxations féroces n'ont aucune chance devant le souverain ; les exemples ne manquent pas. La modération intelligente de la circulation et l'amélioration tant quantitative que qualitative des transports publics (dont le coût élevé est le prix à payer pour une meilleure qualité de vie) sont deux voies prometteuses et possibles. Les contempteurs de la technique devront se faire à l'idée qu'il s'agit là de solutions pour l'étude et la réalisation desquelles nos professions ont un rôle irremplaçable à jouer. Science, recherche et technique sont indissociables du progrès de l'humanité, quelle que soit la direction qu'elle peut choisir.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef